

Nouméa, le 16 JUIN 2023

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ÉNERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

1er rue Unger
BP M2
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

affaire suivie par :
Edwing SIONE

Courriel :
Edwing.sione@gouv.nc

Ligne directe :
27 40 09

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° CS2023-DIMENC -

45755

Monsieur DECHANET Patrick,
Commune de Nouméa
21 rue Jean Chalier, Anse Uaré PK4,
BP H2-98849 Nouméa

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – cessation d'activité de l'atelier de carrosserie MENARD AUTOMOBILES.

Pièce jointe : Récépissé de déclaration de cessation d'activité n°CS2023-DIMENC-42985

Monsieur,

Conformément à l'article 415-10 du code de l'environnement de la province Sud, je vous transmets pour information, le récépissé de déclaration de cessation d'activité de carrosserie, située au 21 rue Jean Chalier, commune de Nouméa.

Vous disposez d'un délai d'un mois pour nous faire parvenir vos éventuelles observations. Passé ce délai et en l'absence d'observation, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Le directeur de l'industrie, des mines
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie



Jean-Yves SAUSSOL